



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. **Débitrice: KRISS International SA**, En Courta-Rama 10, 1163 Etoy
2. **Durée du sursis concordataire:** 5 mois jusqu'au 29.06.2016
3. **Remarques:** Appel aux créanciers de KRISS International SA
 1. Débitrice: KRISS International SA, avec siège à En Courta-Rama 10, 1163 Etoy (Vaud)
 2. Date de l'octroi du sursis concordataire définitif: 29 janvier 2016
 3. Durée du sursis concordataire: jusqu'au 29 juin 2016
 4. Commissaire: Gérald Balimann, Fiduciaire Fidinter SA, Lausanne.
 5. Délai pour la production des créances: 30 jours après la publication de cet appel
 6. Remarques:

Les créanciers sont invités à produire par écrit leurs créances, à la date valeur du 1er octobre 2015 (date de l'octroi du sursis concordataire provisoire), en mains du commissaire, dans les 30 jours suivant la publication du présent appel aux créanciers dans la Feuille officielle suisse du commerce du 12 février 2016, à l'adresse suivante:

M. Gérald Balimann, Fiduciaire Fidinter SA, case postale, 1001 Lausanne

La production mentionnera obligatoirement le montant de la créance en capital, contiendra un décompte, séparé, du montant des intérêts arrêtés au 1er octobre 2015, la mention d'éventuels droits de gage ou privilèges, et sera accompagnée de tout moyen de preuve utile à la détermination de l'existence et de la quotité de la créance (contrats, copies de factures, mises en demeure, etc.).

Les créanciers qui ne produisent pas leurs créances dans le délai seront exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 al 1 LP).

Les débiteurs de la sursitaire et toutes personnes qui détiennent des biens lui appartenant, à quelque titre que ce soit, s'annonceront auprès du commissaire au sursis dans le délai imparti pour les productions.

Le lieu et la date exacte de l'assemblée des créanciers seront communiqués ultérieurement.

Le commissaire au sursis ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant le sursis concordataire.

Le mandataire de la société est M. Youri Diserens, agent d'affaires breveté, Lausanne

Lausanne, le 12 février 2016

Gérald Balimann

Le commissaire au sursis

Fiduciaire Fidinter SA

Case postale

1001 Lausanne

Fiduciaire Fidinter SA

1001 Lausanne

02656949

